

Bureau du président-directeur général

Québec, le 19 mars 2018

Objet : Publication de l'avis *La réanimation cardiorespiratoire (RCR) dans le contexte de l'administration de naloxone pour surdose aux opioïdes dans la communauté*

Madame,
Monsieur,

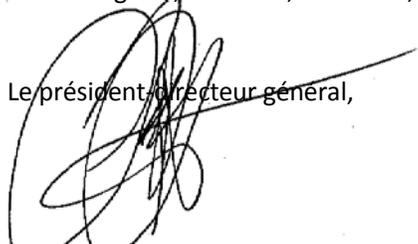
J'ai le plaisir de vous informer de la publication de ce document produit par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) qui s'intitule [La réanimation cardiorespiratoire \(RCR\) dans le contexte de l'administration de naloxone pour surdose aux opioïdes dans la communauté.](#)

Si tous les experts s'entendent sur l'efficacité de la naloxone, tous ne sont pas d'accord quant à la meilleure façon de réanimer une victime de surdose d'opioïdes lorsque cette dernière est trouvée par une personne non formée en réanimation cardiorespiratoire (RCR). En plus de l'injection de naloxone, le témoin non formé devrait-il faire des compressions thoraciques, la respiration artificielle ou les deux? Par conséquent, la pertinence d'inclure un masque barrière jetable dans les troussees distribuées est également questionnée. Sur la base des connaissances actuelles et de l'opinion d'experts québécois, le présent avis émet des recommandations au regard des pratiques optimales entourant les mesures de réanimation à recommander au grand public dans un contexte d'administration de naloxone.

Veuillez noter que ce document, la fiche synthèse de l'avis ainsi que l'aide-mémoire en cas de possible surdose d'opioïdes (par injection et par voie nasale) sont disponibles sur notre site Web via le lien suivant : [Publications.](#)

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président-directeur général,



Luc Boileau